



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2729

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Regualification de la rue Salignat et du chemin des Nobles - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Grivel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2729**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Requalification de la rue Salignat et du chemin des Nobles - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Rillieux la Pape s'est historiquement développée sur le site d'un carrefour de voies rurales autour de propriétés bourgeoises. Le cœur de Rillieux Village est constitué de 2 îlots (Clos Penet et Paul Chevallier) situés de part et d'autre de la rue Fleury Salignat.

Plusieurs équipements publics présentent des signes de vieillissement engendrant des difficultés de fonctionnement : bâtiments du groupe scolaire inadaptés occupant une emprise foncière importante, conditions de desserte difficiles, équipements sportifs obsolètes.

La Ville de Rillieux la Pape a pour objectif, dans son mandat 2008-2014, le renouvellement et le regroupement de ses équipements communaux (groupe scolaire et gymnase) sur le tènement Paul Chevallier.

Afin d'accompagner le programme de restructuration de l'îlot Paul Chevallier, la Communauté urbaine de Lyon a inscrit, dans son plan de mandat 2009-2014, l'opération de requalification de la rue Fleury Salignat et du chemin des Nobles.

Les objectifs pour cette opération sont :

- rue Fleury Salignat :

. distribuer l'ensemble des équipements communaux à partir d'un espace public qui permettra des usages de stationnements et participera à l'amélioration de la sécurité de la circulation aux abords du groupe scolaire,

. redonner une identité plus urbaine à la rue, actuellement très routière,

. permettre la continuité du cheminement modes doux depuis la venelle créée sur l'îlot Chevallier pour rejoindre le parc Brosset.

- chemin des Nobles :

. permettre l'accès livraison au groupe scolaire ainsi qu'aux pompiers. Le chemin étant traité en impasse, une zone de retournement pour les camions sera nécessaire,

. sécuriser les cheminements en distinguant les différents modes de déplacement,

. créer du stationnement pour l'école maternelle.

La demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme correspond au financement des études techniques préalables ainsi que des régularisations foncières à prévoir dans le cadre du projet pour un coût total estimé à 100 000 € TTC.

Le montant global de l'opération est estimé à environ 1 750 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les orientations d'aménagement et le lancement de l'opération de requalification de la rue Salignat et du chemin des Nobles à Rillieux la Pape.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n°OP09O2694 pour un montant total de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartie selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € TTC en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.